

Paris, le 20 mai 2020

Le Secrétaire Général

à

Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

Monsieur le Ministre,

La mise en place d'une prime destinée à reconnaître un investissement remarquable des personnels dans le cadre de la crise sanitaire est assez largement saluée, cependant il reste encore à déterminer qui est en mesure d'en bénéficier, au-delà des enseignants qui ont assuré l'accueil des enfants de soignants en période de confinement.

Le SI.EN UNSA souhaite attirer votre attention sur la situation des inspecteurs. Vous avez souligné leur exceptionnelle mobilisation qui s'est manifestée aussi bien par l'accompagnement des équipes pédagogiques que par l'organisation matérielle du fonctionnement de l'enseignement, tant lors du confinement que pour la reprise.

Dans ce contexte, il nous semblerait tout à fait légitime que tous les inspecteurs puissent bénéficier de l'attribution de cette prime et nous vous remercions par avance de l'attention que vous voudrez bien accorder à cette requête.

Soyez assuré, Monsieur le Ministre, de notre engagement sans faille pour un système éducatif plus juste et plus efficace.



P. ROUMAGNAC